Archives municipales de Lyon

Lyon - 3ème arrondissement - Mariage Acte n°114 - 20/02/1872 - 2E917 - 58 - Vue 58/439

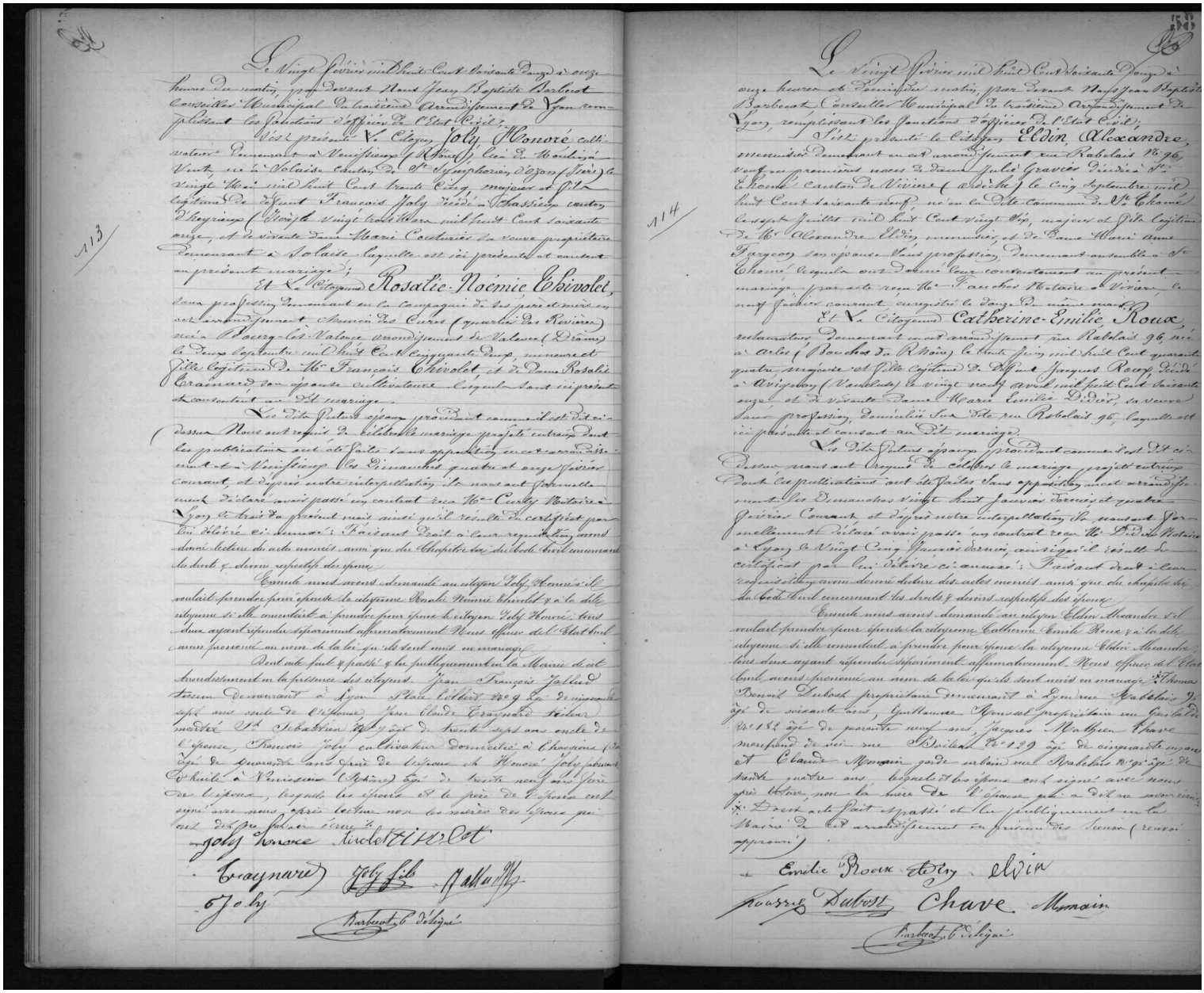

Le Vingt Février mil Huit Cent Soixante Douze à onze heures du matin, pardevant Nous Jean Baptiste Barbeat Conseiller Municipal de troisième Arrondissement de Lyon remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil,

113

Est présent le Citoyen Joly Honoré cultivateur Demeurant à Vaugneray Rhône Lieu de Naissance Vaulx, Canton de St Symphorien d'Ozon (Rhône) Vingt Mai mil huit Cent trente cinq majeur et fils légitime de défunt François Joly décédé à Chassieu canton d'Heyrieux (Isère) et Vingt trois Mars mil huit Cent soixante onze, et de vivante Dame Marie Coutarier sa veuve propriétaire Demeurant à Solaize laquelle est ici présente et consent au présent mariage;

Et la Citoyenne Rosalie Noémie Chevrolet, sans profession Demeurant en la campagne de ses père et mère en cet arrondissement Chemin des Curés (quartier des Rivières) née à Bourg-lès-Valence arrondissement de Valence (Drôme) le Deux Septembre mil huit Cent cinquante cinq, mineure et fille légitime de Mr François Chevrolet, et de Dame Rosalie Chasnard son épouse cultivateurs Lequel sont ici présents et consentent au dit mariage.

Vu l'Acte Public à nous présenté constatant qu'il est fait ci-dessus Nous avons reçu le Célébration du mariage projeté entre les Dits les publications ont été faites dans cette commune et à Vaugneray les Dimanches quatre et onze février courant, et aucune opposition etc nous a été notifiée. Nous avons déclaré avoir passé un contrat reçu Me Curtet Notaire à Lyon et dont la présente mise ainsi qu'il résulte du certificat par lui délivré ci-annexé; Faisant droit à leur requête Nous avons donné lecture des actes ci-dessus mentionnés ainsi que du chapitre VI du titre cinquième du code civil concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Ensuite nous avons demandé au citoyen Joly Honoré s'il voulait prendre pour épouse la citoyenne Rosalie Noémie Chevrolet présente à la dite citoyenne si elle consentait à prendre pour époux le citoyen Joly Honoré tous deux ayant répondu séparément affirmativement Nous officier de l'Etat Civil avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis en mariage.

Dont acte fait passé et publiquement en la Mairie de dit Arrondissement en la présence des citoyens Jean François Jallud Tailleur Demeurant à Lyon Place Colbert N°9 âgé de soixante sept ans ami de l'épouse, Jean Claude Craignard Tailleur marié Rue Sébastien N°9 âgé de trente sept ans ami de l'époux, François Joly cultivateur domicilié à Chassieu (Isère) âgé de quarante sept ans frère de l'époux et Honoré Joly journalier à Vaugneray (Rhône) âgé de trente neuf ans frère de l'époux, lesquels les époux et le père de l'époux ont signé avec nous après lecture faite de tout les actes que dessus.

Joly Honoré Rosalie Chevrolet

Craignard Joly fils Joly

Barbeat Off. délégué

114

58

Le Vingt Février mil Huit Cent Soixante Douze à onze heures du Matin, pardevant Nous Jean Baptiste Barbeat Conseiller Municipal de troisième Arrondissement de Lyon, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil;

Est présent le Citoyen Eldin Alexandre menuisier Demeurant en cet arrondissement rue Rabelais N°96 veuf en premières noces de Dame Julie Gravier Décédée à St Romain canton de Neuville (Rhône) le Cinq Septembre mil huit Cent soixante neuf, né en la Dite Commune de St Romain le Cinq Juillet mil huit Cent vingt Cinq, majeur et fils légitime de Mr Alexandre Eldin menuisier, et de Dame Marie Anne Jaycoy son épouse sans profession, Demeurant ensemble à St Romain Lequel a fait donner leur consentement au présent mariage par acte reçu Me Jacottet Notaire à Vienne, le neuf Janvier courant, enregistré le Vingt du même mois.

Et la Citoyenne Catherine-Emilie Roux restaurateur, Demeurant en cet arrondissement rue Rabelais 96 née à Arles (Bouches du Rhône) le huit Juin mil huit Cent quarante quatre majeure et fille légitime de Défunt Jacques Roux décédé à Avignon (Vaucluse) le vingt neuf avril mil huit Cent soixante neuf et de vivante Dame Marie Emilie Didier, sa veuve sans profession, domiciliée Rue dite rue Rabelais 96, laquelle est ici présente et consent au dit mariage.

Vu l'Acte Public à nous présenté constatant qu'il est fait ci-dessus Nous avons reçu la Célébration du mariage projeté entre Dont les publications ont été faites dans cette commune et à Lyon les Dimanches vingt huit Janvier Trente et quatre Février Courant et aucune opposition etc nous a été notifiée. Nous avons déclaré avoir passé un contrat reçu Me Dide Notaire à Lyon le Vingt Cinq Janvier dernier, ainsi qu'il résulte du certificat par lui délivré ci-annexé; Faisant droit à leur requête Nous avons donné lecture des actes ci-dessus mentionnés ainsi que du chapitre VI du titre cinquième du code civil concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Ensuite nous avons demandé au citoyen Eldin Alexandre s'il voulait prendre pour épouse la citoyenne Catherine Emilie Roux à la dite citoyenne si elle consentait à prendre pour époux le citoyen Eldin Alexandre tous deux ayant répondu séparément affirmativement. Nous officier de l'Etat Civil avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis en mariage.

Dont acte fait passé et publiquement en la Mairie de dit Arrondissement en présence des citoyens Thomas Benoit Dulost propriétaire Demeurant à Lyon rue Rabelais N° âgé de soixante ans, Guillaume Renaud propriétaire rue Rabelais N° 102 âgé de quarante neuf ans, Jacques Mathieu Chave marchand de vin rue Boileau N° 129 âgé de cinquante ans et Claude Mamain gardien rue Rabelais N°96 âgé de trente quatre ans, témoins et les époux ont signé avec nous après lecture, non la mère de l'époux qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellée par nous, de ce fait acte fait passé et lu publiquement en la Mairie de dit arrondissement en présence des témoins requis approuvé

Emilie Roux Eldin

Dulost Chave Mamain

Barbeat Off. délégué

Domaine public : réutilisation libre et gratuite pour tous usages. Mention obligatoire : "Ville de Lyon, Archives municipales, cote" - Date d'édition : 25/04/2024